

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres Carthage Cement suite à l'augmentation de capital de la Société décidée par l'AGE du 21 juin 2012

A partir du mardi 02 avril 2013

- Les 145 423 907 actions anciennes de la société Carthage Cement seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : CCDS3
 - Code ISIN : TN0007400047
 - Groupe de Cotation : 32

Les 26 710 506 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.